

TARIFS

au 23.06.2020

Inscriptions

	CHF
Classes de l'EPS du Jorat	0.00
Elèves scolarisés sur l'EPS du Jorat	0.00
Habitants de Savigny-Forel	Enfants 0.00 Adultes 0.00
Habitants hors Savigny-Forel (annuel)	Enfants 0.00 Adultes 20.00

Amendes

	CHF
Amende de retard	par jour et par document 0.10

Document perdu, abîmé (A+B+C)

	CHF
A- Rachat du document	prix du neuf en librairie
B- Traitement et équipement du document	20.00
C- Frais de facturation (si aucune nouvelle de l'usager)	20.00

Autres

	CHF
Emolument forfaitaire si retour de document APRES facturation	40.00
<i>Pas de remboursement si retour de document après paiement de la facture</i>	

La présente annexe entre en vigueur le 23 juin 2020.

C. Balissat
Président de la Commission Bibliothèque
de l'ASIJ

Président de la Commission Bibliothèque
de Savigny-Forel

G. Morier-Genoud
Directeur de l'EPS du Jorat

M. Lenourry
Bibliothécaire scolaire

F. Vermot
Bibliothécaire publique

O. Kaeser